

**Inspection de l'Éducation nationale**

Circonscription de SPSM

Ecole Primaire

Michel RONFARD-45160 Olivet

13 classes

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU  
CONSEIL D'ECOLE DU 08 novembre 2024**

Convocation adressée le 30/10/2024 par la Directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 08 novembre 2024, à 18 h, à l'école

Secrétaire de séance : Mme Lacaze

**Membres de droit présents**

Nom	Qualité
<b>PRESIDENTE</b>	
Mme Jean-Gilles	Directrice
<b>EDUCATION NATIONALE</b>	
Mmes Lambert, Poiroux, Mirloup, Poussineau, Thauvin, Lasnier, Chaignot, Lacaze, Vauxion, Rabret, Langer, Pajot	Enseignant(e)s
Inspecteur de l'éducation nationale	IEN
M. CALLEJA	
<b>ELUS</b>	
Mme LAMARRE LEVASSEUR	Conseillère municipale
<b>MAIRIE</b>	
M. DUBOIS	Manager Responsable enfance et jeunesse
<b>LE DDEN</b>	
Mme Sainson	DDEN

Parents élus	Qualité
Mmes Imaine ZIATINE- Clémence MASRANE – Saloua SALHI – Elodie GELMINGER Nelly NORVA- Synthia HACHELEF- Aïcha AZZA- Lucie CHATAIN - Emilie LEVEAU- Rukiye YUKSEL – Nadia BOURAZI- Allison BARBEAU	Titulaires

**Membres absents - excusés**

Nom	Qualité
M. Calleja Mmes Benoit - Lambert Mmes Champeau - Yuksel Mme Lamarre Levasseur	IEN enseignantes parents élus conseillère mun.

Pour introduction, la Présidente nomme une secrétaire de séance : Mme Lacaze

**1. Vote du PV du mois de juin 2024** voté à l'unanimité des membres présents**pour : 19      contre :      abstention :**

**Vote du règlement intérieur de l'école** voté à l'unanimité des membres présents

**pour :** 19      **contre :**      **abstention :**

## **2. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves du vendredi 13 octobre 2023**

Nombre d'inscrits : 347      Nombre de votants : 178

Bulletins blancs ou nuls : 34      Suffrages exprimés : 144

Taux de participation : 51,30%

Parents élus : 13 titulaires

La directrice a constaté que le taux de participation des parents est en hausse.

La DDEN note qu'il y a beaucoup de bulletins « nuls » car des noms ont été entourés, il faudrait peut-être réexpliquer les règles de vote en insistant bien sur le fait de ne rien écrire sur les bulletins.

### **Titulaires : 13**

Mmes Imaine ZIATINE- Clémence MASRANE – Saloua SALHI – Elodie GELMINGER – Nelly NORVA  
Synthia HACHELEF – Aïcha AZZA – Lucie CHATAIN – Emilie LEVEAU – Rukiye YUKSEL-  
Nadia BOURAZI – Allison BARBEAU – Laëtitia CHAMPEAU

### **Suppléant.es : 6**

Angela REGGIANI – Anne -Sophie DEMAISON – Chaïma CAPIROSSI - Yohann CHAMPEAU  
Anselme-Patrick HOULAGUELE – Noémie TOUZET

## **3. Effectifs et organisation pédagogique**

Effectifs de l'école : 315 élèves

Organisation pédagogique :

### **En maternelle : 115**

PS/MS (Mme Lasnier) : 14/11 (25)

PS/MS (Mme Lacaze) : 13/12 (25)

PS/MS (Mme Babillot) : 13/11 (24)

GS ( Mmes Chaignot/Roussel ) : 21

GS (Mme Vauxion) : 20

### **En élémentaire : 200**

CP (Mme Lambert) : 24

CP (Mme Poiroux) : 25

CE1 (Mme Thauvin) : 24

CE1/CE2 (Mme Poussineau) : 26 (15/11)

CE2 (Mme Langer) : 26

CM1 (Mme Pajot - Mme Radet) : 26

CM1/CM2 (Mme Benoit) : 26 (20/6)

CM2 (Mme Mirloup) : 24

## **4.Sécurité (exercice incendie-PPMS-RRST-DUERP)**

### **I- Exercices de sécurité : incendie**

L'exercice incendie a eu lieu le jeudi 25 septembre 2024 à 9h50.

Durée de l'évacuation

2 min 16 minutes pour les classes maternelles

2 min 40 pour les classes élémentaires

2 classes à l'extérieur.

Bilan : sortie calme et efficace

## **II- PPMS attentat-intrusion avec fuite a eu lieu lundi 14 octobre 2024 à 15h30.**

En maternelle : 5 classes évacuées

En élémentaire : 8 classes évacuées.

Bilan : bon déroulement dans l'ensemble. Les consignes ont été respectées mais nous déplorons une évacuation bruyante en élémentaire.

### **III Registres de sécurité**

**Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) :** Il sert à signaler tout danger immédiat ou situation anormale dans l'école. Il est accessible à tout usager et est consultable dans le bureau de la directrice.

**Document Unique Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) :** Ce document recense les risques auxquels les travailleurs sont exposés. Il concerne les adultes de l'école (Education nationale, collectivité et les entreprises) qui interviennent dans l'école. Il est disponible dans le bureau de la directrice.

**Registre de Signalement d'un Danger Grave et Imminent (RSDGI) :** Ce registre s'adresse exclusivement aux travailleurs. Il permet de signaler tous les dangers générant immédiatement un risque mortel ou traumatique grave. Il est disponible auprès de l'Inspecteur de circonscription.

Sur le sujet de la santé, la DDEN fait remarquer d'une part que les enseignants n'ont jamais de visite médicale dans leur carrière, d'autre part que les élèves ne sont vus qu'une fois dans leur scolarité par l'infirmière du collège de secteur. Par conséquent, il faudrait plus d'infirmières scolaires, elles ne sont que deux.

### **IV- Dispositif « PHARE » programme de lutte contre le harcèlement à l'école.**

Dans le cadre de la journée de lutte contre le harcèlement, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont rempli un questionnaire d'auto-évaluation sur le harcèlement à l'école, de façon anonyme :

- pour mieux détecter les situations de harcèlement au sein de l'école,
- pour éviter l'installation de situations de harcèlement entre élèves et pour engager toute l'école dans la lutte contre le harcèlement.

Pour la journée du 7 novembre les autres classes ont proposé des visionnages de films, de témoignages, lectures d'albums.

Nous avons validé les critères de labellisation niveau 1 « Engagement ». Cette année, nous nous orientons vers la labellisation niveau 2 « Approfondissement » : avoir une formation, participer au prix « Non au harcèlement », mettre en œuvre les 10h d'apprentissage pour chaque élève et réaliser un atelier dédié à la lutte contre le harcèlement à l'attention des parents.

L'équipe ressource du dispositif, composé de : deux enseignantes (Mmes Benoit, Lasnier) et Jean-Gilles (directrice).

## **5. Intervention mairie (travaux périscolaires)**

### ***Intervention de M. Dubois manager de l'école***

Il nous présente brièvement l'équipe du périscolaire composée d'animateurs, d' ATSEM. Il nous précise les effectifs des accueils périscolaires, ainsi que les activités proposées.

Il y a une animatrice en plus pour s'occuper des élèves en situation de handicap pendant la cantine.

Il y aura bientôt une formation sur le compostage. Les enfants trient beaucoup.

Les effectifs des différents accueils :

Matin : environ 11 enfants 6 élémentaires et 5 maternelles, encadrés par Marie (adjointe) et les ATSEM

Midi : environ 160 élémentaires et 80 maternelles

Soir : environ 55 élémentaires et 33 maternelles

Projets de l'année : poterie, origami, beat box, gymnastique, meubles en carton, macramé,...

Il y a un Conseil d'enfants certains vendredis midis, où ils proposent des jeux et activités.

Il y a moins de programme en maternelle, les activités sont ponctuelles selon les besoins des enfants.

Les travaux réalisés par la Mairie sont les suivants : entretien général de l'école, occultation des vitres d'une classe qui donnait sur la cour de la maternelle.

Evènements à venir :

- plantation d'arbre par les GS courant 2025

- passage du Père Noël

- fête de fin d'année

## **6. Evaluations nationales, évaluation d'école, intervenants, sorties**

### Résultats des évaluations nationales des classes de l'élémentaire :

Tous les élèves du CP au CM2 ont été évalués en septembre en français et en mathématiques.

Les résultats nous donnent le pourcentage d'élèves à besoin, fragiles et en réussite.

CP : la difficulté en mathématiques, que l'on retrouve aussi dans les autres niveaux : la résolution de problèmes, ainsi que placer un nombre sur une droite graduée.

Français : comprendre des mots à l'oral

CE1 : problèmes et calculs en ligne

Lire à voix haute un texte et comprendre un texte lu

CE2 : placer un nombre sur une ligne graduée

Utiliser les marques d'accord et la reconnaissance du sujet et du verbe

CM1 : Reconnaître un nombre à partir de la décomposition additive

Français : mémoriser les temps de conjugaison, composer une phrase

CM2 : mémoriser des faits numériques

Comprendre un texte à l'oral et un texte lu seul

### Evaluation d'école externe

Nouvelle forme de l'évaluation de l'école, sur trois temps :

- auto évaluation : points forts et points faibles, à partir des évaluations nationales et des LSU. Nous mettrons alors en place des axes de progrès.
- venue des évaluateurs externes : un IEN, un CPC, un directeur/directrice d'école. Suite à cette visite, ils rédigeront un rapport.
- L'IEN, suite à ce rapport, proposera des formations ou un accompagnement.

Cela nous permettra également de rédiger le prochain projet d'école.

Les parents auront à remplir prochainement une enquête.

Les élèves auront aussi un questionnaire pour le bien-être et la qualité de vie à l'école.

Les enseignants auront également un questionnaire sur la vie de l'école.

Les 4 domaines travaillés :

- D1 : apprentissages et parcours des élèves
- D2 : vie de l'élève et climat scolaire
- D3 : environnement institutionnel et partenarial
- D4 : Acteurs, fonctionnement et stratégie de l'établissement

Questions des parents sur l'évaluation :

Précisions sur les dates : l'auto-évaluation est à rendre pour le 17 janvier 2025. La visite des évaluateurs aura lieu entre le 24 février et le 14 mars. Le pré-rapport sera rendu au plus tard le 4 avril 2025.

Le questionnaire fait partie de l'auto-évaluation.

Qui écrit le questionnaire ? La directrice choisit les questions d'après une trame préparée par l'Education Nationale.

Proposition d'installer un ordinateur à l'école (dans la bibliothèque) pour les parents n'ayant pas accès au questionnaire.

### **Intervenants :**

**Rased** (Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficulté) :

- Mme Sylvain (maîtresse E)
- Mme Louchart (Psychologue scolaire)

**UPE2A** (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)

- Mme RABRET accueille des élèves de l'école Ronfard et d'autres écoles de la ville. Elle permet aux élèves inscrits dans une classe ordinaire de bénéficier d'un enseignement renforcé en français langue seconde, en fonction de leurs besoins et de leurs acquis linguistiques. Elle est présente dans l'école, le mardi et le vendredi toute la journée.

Elle a actuellement 11 élèves.

### **AESH**

Intervenants auprès des élèves ayant une notification MDPH (AESH)

Mmes Berger, Bisses, Wojcik, Nasri et M. Jantzen.

### **Langues vivantes**

Mme Tina BACH professeur d'allemand, intervient le mardi, toute la journée auprès des élèves de l'élémentaire (du CP au CM2).

### **Suivi des élèves**

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) ont lieu sur la pause méridienne et après les cours de l'après-midi.

Aides aux leçons sur le temps périscolaire après la classe.

Soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux, le vendredi de 16h30 à 17h30, élèves de CE1 en grande difficulté de lecture durant l'année scolaire.

Stages de réussite : ils auront lieu au mois de juillet 2024 pour les classes de CM1/CM2 et CM2.

Séances de natation (période 3)

Elles débuteront du 09/12/2024 au 23/01/2025, les classes concernées sont CE1 - CE1/CE2- CE2 et les CM1.  
Il y aura un car à l'aller.

## 7. Bilan de la coopérative

### Bilan financier coopérative scolaire 2023/2024 : 1837,97 €

<b>CHARGES</b>	<b>10 080,77 €</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>6 726,00 €</b>
Achats d'objets à revendre	3 339,40 €	Ventes d'objets	4 923,40 €
Assurances	82,75 €	Activités éducatives	201,60 €
Activités éducatives	5 030,76 €	Subventions des collectivités	0,00 €
Frais bancaires	0,00 €	Contributions participatives	0,00 €
Cotisations versées à l'OCCE 45	556,08 €	Subventions d'associations	0,00 €
Dépenses exceptionnelles	0,00 €	Participations des familles	1 601,00 €
Biens durables	1 071,78 €	Recettes exceptionnelles	0,00 €

#### Au niveau des charges :

- Les achats d'objets à revendre sont les photos de classe et la tombola.
- Les activités éducatives sont les projets de classes, les sorties scolaires...
- Les biens durables sont des livres, des CD et du petit matériel de classe.

#### Au niveau des produits :

- Les ventes d'objets concernent les photos de classe et la tombola.
- Pour les activités éducatives, ce sont les paiements des parents pour le déjeuner à la cantine lors de la visite du collège par les CM2.

#### Pour rappel :

Bénéfices vente de photos : 1 218,40 €

Bénéfices tombola : 322,10 €

Les bénéfices des différentes ventes de gâteaux et de la fête de fin d'année ont été perçus par l'APE.

### Pour l'année scolaire 2024/2025 :

Au 08/11/2024 : 2 805,97 €

Participations volontaires des familles : 1 753 € (en hausse de 152 € par rapport à l'an dernier)

Un grand merci pour votre participation à la vie de l'école !

## 8. Questions diverses :

L'association des parents d'élèves sera-t-elle active cette année ?

Les représentantes élues précisent qu'elles n'adhèreront pas cette année à l'APE mais elles sont disponibles pour participer aux différentes actions, avec tous les parents volontaires de l'école

Précisions de M. DUBOIS : la mairie ne prête de salle qu'aux associations, et l'argent ne peut être versé qu'à une coopérative scolaire ou une association.

Combien coûte la scolarité de nos enfants ?

La mairie a participé pour les fournitures scolaires :

7347 euros pour l'élémentaire

4347 euros pour la maternelle

Pour le transport pour la piscine : 6800 euros pour les élémentaires, 1800 euros pour les maternelles

Dictionnaires : 2500 euros

Projets pédagogiques : 1295 euros en élémentaire, 1000 euros en maternelle.

Environ 25 000 euros en tout.

Voiles d'ombrage dans les cours : plus de 10 000 euros.

### **Dates à retenir**

Goûter de Noël : 20 décembre 2024 (Vente de gâteaux).

Carnaval : le 04/04/2025, avec défilé autour de l'école à partir de 16h15 et goûter dans l'enceinte de l'école.

Vente d'objets Initiatives en avril.

Fête de l'école : 27 juin 2025

Accueil des futurs CP : 30 juin 2025 (à confirmer)

Accueil des futurs PS : 01 juillet 2025

Conseils d'école : vendredi 14 mars 2025 de 18h à 20h  
vendredi 20 juin 2025 de 18h à 20h

La directrice lève la séance à 19h30.

Directrice

Mme Jean- Gilles



Secrétaire

Mme Lacaze



